

## Passage de témoin



Courant 2021, **Louis Chabrier** a repris la présidence de l'ASEVE. Militant de longue date de la cause de l'environnement et du développement durable, il poursuivra l'engagement de l'ASEVE dans les actions et démarches de protection de l'environnement. Il veillera plus particulièrement à l'adaptation de l'association aux nouvelles techniques environnementales et s'assurera de son efficacité dans un monde en évolution permanente. Il succède à **Jean-Louis Legens** qui, après plus de 10 années, a souhaité s'orienter vers d'autres activités. L'ASEVE remercie Jean-Louis pour son engagement auprès des Garchois et souhaite un plein succès à Louis.

## Garches et l'urbanisation

En 2021, la ville de Garches a lancé une deuxième modification de son plan local d'urbanisme (PLU) visant à protéger son important patrimoine architectural.



L'ASEVE a été sollicitée par le POLD (Paris Ouest La Défense), organisme décideur, pour donner son avis sur le dossier présenté par la ville de Garches, celle-ci faisant partie de la « Métropole du Grand Paris », section « Paris Ouest la Défense ».

Après une étude approfondie des différents documents, l'ASEVE a donné un avis favorable à cette modification qui devrait permettre de mieux encadrer le développement futur de la ville et d'enrayer

en partie la frénésie de constructions dont la ville est actuellement victime.

En complément, nous demandons que :

- La liste des bâtiments à protéger soit moins limitative (18 seulement),
- La protection des espaces verts et des arbres remarquables y soit associée.

La Municipalité a transmis le dossier au Conseil Territorial du POLD mais, s'abritant derrière des règlements, elle a ignoré nos propositions destinées à mieux protéger l'environnement des Garchois, fortement menacé par l'ardeur des promoteurs. C'est désormais ce même Conseil Territorial qui statuera sur la modification de notre PLU.

## Permis de construire : les chantiers se multiplient

Les Garchois s'inquiètent de la multitude des chantiers de construction et de la parcellisation des terrains. Les raisons sont connues : réduction de la surface minimale de constructibilité d'un terrain et révision du PLU. Néanmoins, celui-ci prévoit toujours :

- Des distances à respecter entre les maisons,
- Une hauteur maximale des maisons,
- L'intégration de la construction projetée dans l'environnement architectural et naturel,
- La protection des arbres existants de qualité et des arbres remarquables qui figurent dans l'inventaire établi par les associations ASEVE et Espaces en 2015.

extra-municipale des Permis de construire, l'ASEVE multiplie les recommandations afin de limiter l'impact de ces permis sur le patrimoine vert des Garchois. Elle s'efforce d'être entendue mais connaît parfois des échecs.

Le séquoia de la rue Civiale en est un bon exemple. Cet arbre centenaire (25 m de hauteur) n'a pas pu être correctement protégé lors de la parcellisation d'un terrain en quatre lots. L'ASEVE avait demandé que les maisons soient construites à 16 m du tronc de l'arbre mais les permis de construire ont été donnés pour une distance de 4 m. La coupe des racines étant inéluctable, la survie et la sécurité du séquoia sont menacées. En dépit de notre opposition acharnée et deux demandes de recours d'un riverain de la rue Civiale, le chantier se poursuit !

Malgré cet échec et grâce à notre persévérance, nous avons obtenu que, désormais, la Commission extra-municipale des Permis de construire soit consultée pour toutes les demandes de division de terrains. Elle devra s'assurer que les contraintes imposées par les constructions existantes, la nouvelle division des terrains, les distances et l'environnement, entre autres, sont respectés.



Vous êtes sensibilisés par l'urbanisation, la circulation,  
le développement durable et le patrimoine vert de Garches ?  
Aidez l'ASEVE dans sa démarche et adhérez !\*

\*Bulletin d'adhésion disponible sur le site [www.asevegarches.fr](http://www.asevegarches.fr)

## Le plan vélo de Garches avance à petits pas

Deux réunions ont eu lieu concernant la circulation et le Plan Vélo à Garches : l'une en novembre 2021, lors de la séance de la Commission extra-municipale de la circulation, et l'autre en janvier dernier, à l'initiative de l'ASEVE avec M. Thierry Mari, adjoint au maire chargé de la voirie et de la circulation, afin de faire le point sur les projets établis à ce jour.

🚲 Ainsi, il est prévu la réalisation de deux pistes cyclables boulevard Raymond Poincaré pour 2023.

🚲 Concernant la rue du 19 Janvier, M. Mari indique que le prochain aménagement prévu, entre le collège Bergson et la rue de la Porte Jaune, sera réalisé cette année bien que le schéma de réalisation reste encore à déterminer. L'ASEVE a remis à l'adjoint deux tableaux avec 200 mesures de la largeur de la rue qui montrent qu'il est possible de réaliser deux pistes cyclables de 1,50 m de large, ce qui entraînerait cependant la suppression d'un certain nombre d'emplacements de stationnement. Une concertation avec le public est prévue lors de la prochaine séance de la commission de circulation en mars 2022.

🚲 Par ailleurs, le tronçon entre le domaine des Quatre Vents et le rond-point Athime Rué ne sera réalisé qu'en 2023. Les trois options présentées ne font pas apparaître de pistes cyclables et semblent toutes les trois inadéquates. M. Mari a cependant confirmé qu'il n'y aura pas de terre-plein central végétalisé. Pour information, c'est le bureau d'études CEREMA, situé à Lyon, qui a fait la planification des travaux de la rue du 19 Janvier suite à des échanges de mails, d'appels téléphoniques et de courriers mais, à notre connaissance, sans aucun déplacement sur le site même. Les piètres résultats ne sont guère étonnants !

🚲 En 2022, il est prévu de déclarer pratiquement toute la ville en « zone 30 ». Enfin, la création d'une zone de rencontres en centre-ville est projetée, sans date de réalisation. Conformément au Code de la route (décret de juillet 2008), cette zone aura pour objectif de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules mais aussi de dynamiser la vie locale.

Tout avance donc... doucement ! N'hésitez pas à consulter notre site internet pour plus d'informations.



## L'ASEVE, ses partenaires, ses projets

À l'occasion de divers événements, l'ASEVE a noué des liens avec plusieurs associations en vue de nouveaux projets.

### Repair Café

**Repair Café** : le dernier rendez-vous de réparation a de nouveau permis, en novembre 2021, de réduire le gaspillage et de favoriser le développement durable. 6 bénévoles ont réparé gratuitement des petits appareils électroniques, électriques et informatiques. Forte de ce succès, l'ASEVE envisage d'autres rendez-vous dès les beaux jours.



**Jardins potagers de Ramon** : le succès de la projection du film Animal nous encourage à organiser d'autres manifestations, par exemple une conférence sur le GIEC en collaboration d'autres associations telles que Fresque du climat.

**Fresque du climat** : cette association nationale organise pour le privé et le public des sessions de 3 heures pour sensibiliser et vulgariser, de manière ludique, les questions sur le climat et son évolution. Une ou plusieurs sessions en collaboration avec d'autres associations pourrait être organisée à Garches à l'avenir.

**Le club du livre** : cette association pour le conseil, l'aide et la formation à l'informatique envisagerait un atelier commun Repair

**Séance de ciné** : la projection du film Animal en janvier dernier organisée par plusieurs associations (dont l'ASEVE et les Jardins potagers de Ramon) avec le soutien de la Municipalité a rassemblé près d'une centaine de spectateurs au centre Sidney Bechet. Le public a ensuite pu échanger avec les différentes associations sur la protection de l'environnement et sur le développement durable.



**L'ASEVE en collaboration avec Espaces** : (association avec laquelle nous sommes partenaires depuis de nombreuses années) envisage de proposer une mise à jour de l'inventaire de la biodiversité et de celui des arbres remarquables et structurants de Garches.



**Thermie** (Agir à Rueil pour la transition écologique et solidaire) : cette association nous propose de mener différentes actions communes : atelier de formation sur les droits de la nature, Repair Café, ateliers pour la pratique du développement durable, ...

Café de réparation des ordinateurs et tablettes.

## Contact

[www.asevegarches.fr](http://www.asevegarches.fr)  
[aseve.garches@gmail.com](mailto:aseve.garches@gmail.com)  
Facebook ASEVE Garches  
BP 08 – 92380 Garches